

Annexe 2 – Calendrier de la programmation DETR 2023

Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars – Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Septembre 2023
<p>Lundi 3 octobre Ouverture de la plateforme de dépôt des demandes de subvention (Démarches simplifiées)</p>	<p>Instruction des demandes de subvention</p>			<p>Vendredi 17 février Date limite de dépôt des demandes de subvention Fermeture de la plateforme</p>	<p>31 mars Date limite de transmission des justificatifs manquants. (Pour les dossiers de + de 100 000 € les chiffres issus de la remise des offres sont nécessaires)</p> <p>Fin avril Validation de la programmation par le corps préfectoral</p>	<p>Fin mai - début juin Commission des élus pour validation de l'ensemble des dossiers dont la demande de subvention est supérieure à 100 000 €</p> <p>Juin Notification des arrêtés pour les dossiers complets retenus</p>		<p>Commission des élus DETR - présentation du bilan - validation des catégories d'opérations éligibles en 2024 - préparation de l'exercice 2024</p>